



*Fondation
Hydro-Québec
pour l'environnement*

RAPPORT ANNUEL

**2015
ANS**

2015 ANS

SOMMAIRE

- 1 Message de la direction
- 2 La Fondation
- 4 Répartition géographique des projets soutenus par la Fondation en 2015
- 6 Milieux terrestres et forestiers
- 10 Cours d'eau et lacs
- 12 Milieux humides
- 16 Sensibilisation et éducation
- 18 Bilan de notre action
- 22 États financiers
- 28 Conseil d'administration 2015

Abréviations, acronymes, sigles et symboles

- ha hectare
- MRC municipalité régionale de comté
- UPA Union des producteurs agricoles
- ZICO zone importante pour la conservation des oiseaux
- ZIP zone d'intervention prioritaire





MESSAGE DE LA DIRECTION

Cette année marquera le quinzième anniversaire de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement. Depuis ses débuts, la Fondation appuie des initiatives concrètes de partenaires qui ont à cœur l'environnement et la sensibilisation de la population à l'importance et à la fragilité des milieux naturels. Grâce à son programme de financement, la Fondation accomplit ainsi la volonté d'Hydro-Québec de contribuer à l'amélioration et à la protection de l'environnement du territoire québécois.

Depuis sa création en 2001, 130 organismes, municipalités, MRC et conseils de bande ont bénéficié de plus de 13 millions de dollars de la Fondation pour la réalisation de 238 projets dont la valeur totale dépasse 42 millions de dollars. Nous sommes fiers d'être associés à toutes ces initiatives qui ne pourraient être mises en œuvre sans le dévouement, la volonté et le dynamisme de nos partenaires. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous les bénévoles, partenaires et experts ainsi que les administrateurs et membres du personnel de la Fondation qui ont contribué à réaliser l'ensemble des projets présentés dans ce rapport et ceux des années précédentes.

En 2015, ce sont 16 nouveaux projets, répartis dans 9 régions administratives du Québec, qui ont obtenu un soutien financier totalisant 964 485 dollars. Ces initiatives proposent des interventions dans des milieux d'une grande richesse écologique qui bénéficieront à 62 espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* du Québec. Cette contribution digne de mention à l'égard des espèces à statut précaire est attribuable aux nombreux projets de grande qualité soumis à la Fondation, et nous tenons à en féliciter les promoteurs qui les conçoivent et les mènent à bien.

En terminant, nous désirons souhaiter la bienvenue à M. Gilles Lemieux qui s'est joint à la Fondation à titre d'administrateur en mars 2015 et exprimer nos sincères remerciements à M^{me} Michelle Dyke qui a assuré la direction de la Fondation pendant l'exercice 2015.

Bonne lecture.

/s/ Stella Leney
Présidente

/s/ Carlo Gagliardi
Directeur général

Pointe de l'île Bouchard
dans le fleuve Saint-Laurent,
à la hauteur de Saint-Sulpice
© alm Par Avion

En couverture :
Chicot, secteur des
lacs Fauvel à Blainville
© Nature-Action Québec

Les sources des autres
photos sont indiquées
à la fin du document.

Mission

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement est un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'aider les collectivités québécoises à s'approprier leur environnement, à en jouir de façon responsable et à transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures.

Objectifs

La Fondation finance des initiatives concrètes dont les retombées environnementales et sociales servent les intérêts de collectivités locales réparties dans toutes les régions du Québec. Les projets qu'elle soutient sont le fruit de partenariats locaux et visent les objectifs suivants :

- protéger, restaurer et mettre en valeur des milieux naturels;
- éduquer ou sensibiliser des publics cibles relativement à des problématiques environnementales locales.

Ces objectifs vont de pair : un projet visant à protéger ou à restaurer un milieu naturel n'aura pas d'effet durable si les gens qui ont un impact sur ce milieu ne se sentent pas concernés ; inversement, une action de sensibilisation ou d'éducation risque d'être sans effet si elle ne donne pas aux publics cibles les moyens d'agir concrètement sur leur milieu.

La Fondation appuie des projets qui peuvent avoir un effet positif direct sur des milieux naturels déterminés. Les projets éducatifs satisfont à ce critère lorsqu'ils visent à modifier le comportement de publics cibles clairement définis à l'égard des milieux naturels qu'ils fréquentent. Par conséquent, la sensibilisation à des problématiques environnementales d'ordre général n'entre pas dans la mission de la Fondation.

Principes

- Soutenir des initiatives locales qui traduisent la volonté des collectivités de prendre en charge leur milieu de vie.
- Miser sur des projets rassembleurs qui bénéficient du soutien actif de plusieurs partenaires.
- Financer des actions qui produisent des effets positifs tangibles sur le plan environnemental et social.

Conditions de participation

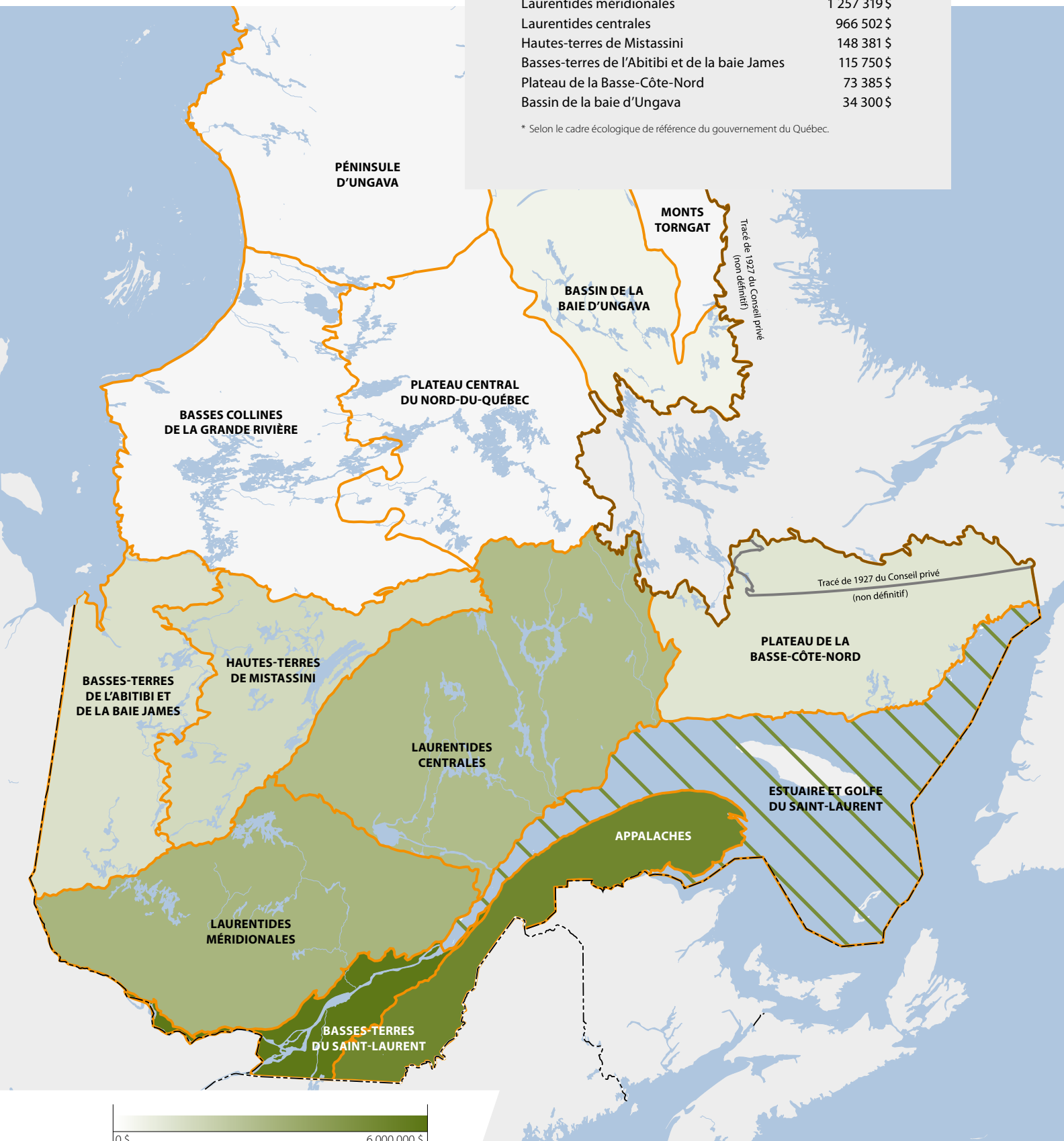
Sont admissibles aux subventions de la Fondation, dans la limite des fonds alloués chaque année par Hydro-Québec :

- les projets qui s'inscrivent dans la mission, les objectifs et les principes de la Fondation ;
- les projets présentés par des municipalités, des MRC, des conseils de bande ou des organismes sans but lucratif dûment enregistrés au Canada et pouvant démontrer que leur projet ne sert pas des fins personnelles ni lucratives, mais les intérêts collectifs.

Répartition des contributions de la Fondation (2001-2015)*

Basses-terres du Saint-Laurent	5 801 448 \$
Appalaches	2 663 912 \$
Estuaire et golfe du Saint-Laurent	2 077 321 \$
Laurentides méridionales	1 257 319 \$
Laurentides centrales	966 502 \$
Hautes-terres de Mistassini	148 381 \$
Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James	115 750 \$
Plateau de la Basse-Côte-Nord	73 385 \$
Bassin de la baie d'Ungava	34 300 \$

* Selon le cadre écologique de référence du gouvernement du Québec.



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS SOUTENUS PAR LA FONDATION EN 2015





Milieux terrestres et forestiers

1. Protection et mise en valeur des îles du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Saint-Sulpice
2. Création d'habitats pour les chiroptères du lac Saint-Pierre
3. Amélioration de l'encadrement des visiteurs au Domaine Pointe-de-Saint-Vallier
4. Mise en valeur de la tourbière de Blainville – secteur des lacs Fauvel
5. Mise en valeur de la pointe Verte en Gaspésie
6. Aménager, découvrir et protéger les habitats de la couleuvre brune

Cours d'eau et lacs

7. Le parc régional Montagne du Diable, un territoire exceptionnel à protéger
8. Mise en valeur du marais Molson et des sentiers du Boisé-Jean-Milot
9. Aménagement et mise en valeur du parc régional Obalski : zoom sur les milieux riverains

Milieux humides

10. Conservation de la tourbière de Venise-Ouest
11. Consolidation de la protection et mise en valeur de la tourbière Red Mill à Trois-Rivières
12. Acquisition, protection et restauration du milieu humide de Saint-Denis-sur-Richelieu – Propriété Mathieu
13. Aménagement et mise en valeur du boisé Du Tremblay

Sensibilisation et éducation

14. Rallye numérique au refuge faunique Marguerite-D'Youville
15. Milieux humides du Centre de plein air de Beauport : sensibilisation et mise en valeur
16. Sensibilisation et éducation dans le bassin versant de la rivière des Hurons



Île à l'Aigle, dans les Îles du fleuve



Parc régional Montagne du Diable



Monotrope uniflore, propriété Mathieu

MILIEUX TERRESTRES ET FORESTIERS



Secteur de la Pointe-à-Caron en bordure du lac Saint-Pierre

Projet	Superficie visée (ha)	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Protection et mise en valeur des îles du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Saint-Sulpice	241	Conservation de la nature Canada	458 180	140 000
Création d'habitats pour les chiroptères du lac Saint-Pierre	0,29	Comité ZIP du lac Saint-Pierre	40 725	18 225
Amélioration de l'encadrement des visiteurs au Domaine Pointe-de-Saint-Vallier	25	Conservation de la nature Canada	92 861	48 840
Mise en valeur de la tourbière de Blainville – secteur des lacs Fauvel	97	Nature-Action Québec	121 910	48 590
Mise en valeur de la pointe Verte en Gaspésie	35	Conservation de la nature Canada	125 360	25 000
Aménager, découvrir et protéger les habitats de la couleuvre brune	55,3	Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent	48 645	40 860
TOTAL	560,62*		887 681	321 515

* Comprend les milieux forestiers touchés par les projets du boisé Du Tremblay (72 ha), de la tourbière Red Mill (9,03 ha) et du milieu humide de Saint-Denis-sur-Richelieu (16 ha) classés dans la catégorie Milieux humides ainsi que par les projets du Boisé-Jean-Milot (7 ha) et du parc régional Montagne du Diable (3 ha) classés dans la catégorie Cours d'eau et lacs.



Île Beauregard, Verchères

Protection et mise en valeur des îles du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Saint-Sulpice

Entre 1978 et 2006, Conservation de la nature Canada a fait l'acquisition de plus de 1 423 hectares constitués de riches milieux naturels sur 16 îles dans le tronçon fluvial du Saint-Laurent entre le lac Saint-Louis et le lac Saint-Pierre, plus spécifiquement dans le chapelet d'îles de Montréal, Varennes, Repentigny, Verchères et Saint-Sulpice.

Ces milieux naturels sont d'une importance vitale pour de nombreuses espèces fauniques et floristiques, dont plusieurs sont en situation précaire au Québec et au Canada. Le petit blongios, le râle jaune, le hibou des marais et le chevalier cuivré y trouvent notamment refuge.

Étant donné les impacts associés à l'achalandage accru de plaisanciers qui profitent de ces îlots de nature, on aménagera des sentiers afin d'encadrer les randonneurs et on installera des panneaux d'interprétation pour les informer de l'incroyable richesse des lieux, tout en les sensibilisant à leur très grande fragilité. De plus, des balises visibles à partir des embarcations informeront les visiteurs de la vocation de conservation des lieux. Enfin, on mènera des activités de sensibilisation dans chacune des cinq villes où se trouvent ces îles afin d'assurer la protection à long terme de ces territoires riches et sensibles.



Papillon monarque, secteur de la Pointe-à-Caron

Création d'habitats pour les chiroptères du lac Saint-Pierre

La richesse écologique et l'unicité du secteur du lac Saint-Pierre lui ont valu le statut de réserve mondiale de la biosphère. Le Comité ZIP du lac Saint-Pierre travaille entre autres à l'aménagement et à la restauration de la Pointe-à-Caron, un territoire présentant une diversité faunique exceptionnelle qui se trouve à la confluence du lac Saint-Pierre, à Louiseville, et de l'embouchure de la rivière du Loup.

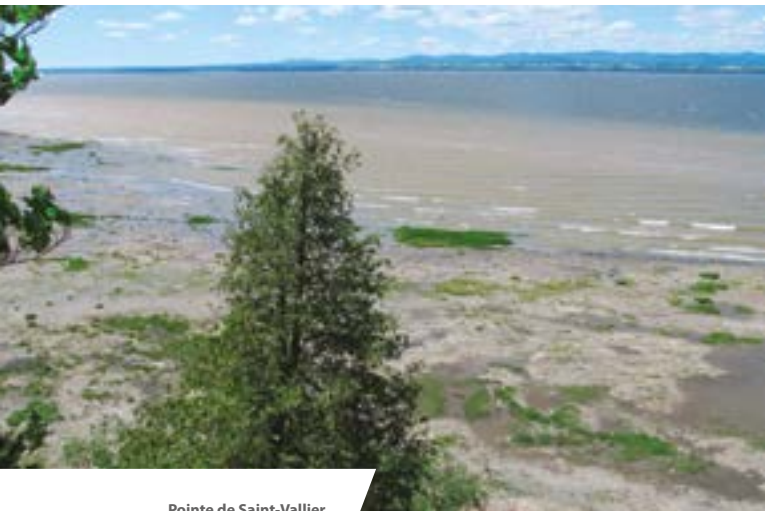
Depuis 2009, l'organisme œuvre à la mise en valeur du milieu forestier, à la réalisation d'aménagements pour la faune aquatique ainsi qu'à l'implantation d'infrastructures d'accueil pour les utilisateurs du site. On y trouve notamment l'une des plus longues passerelles sur pilotis du Québec.

Pour ce projet, les efforts du Comité ZIP se sont concentrés sur l'habitat des chiroptères, ou chauves-souris, dont sept des huit espèces recensées au Québec fréquentent le secteur de la Pointe-à-Caron. Ainsi, le comité a construit une maternité et des nichoirs à chauve-souris sur le site, planté des caryers ovales dont l'écorce offre des abris naturels, puis installé des panneaux de sensibilisation dans le but de favoriser la saine cohabitation entre les humains et les chiroptères, cinq espèces étant susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec.



Maternité à chauves-souris

MILIEUX TERRESTRES ET FORESTIERS



Pointe de Saint-Vallier

Amélioration de l'encadrement des visiteurs au Domaine Pointe-de-Saint-Vallier

La pointe de Saint-Vallier, milieu protégé avec l'aide de Conservation de la nature Canada, se trouve à une quarantaine de kilomètres à l'est de Lévis. Située dans l'un des plus grands corridors de migration d'oiseaux d'Amérique du Nord, elle offre un refuge de choix aux espèces aviaires qui fréquentent l'estuaire d'eau douce du fleuve Saint-Laurent. Les particularités des zones littorales de cet estuaire font en sorte qu'elles abritent également une dizaine de plantes qui ne se trouvent nulle part ailleurs dans le monde.

Entre 2006 et 2011, un projet de mise en valeur mené grâce à la participation de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement a permis le développement du potentiel du site. Les efforts combinés de Conservation de la nature Canada, de l'Héritage canadien du Québec et de la corporation du Domaine Pointe-de-Saint-Vallier ont permis d'attirer plus de 1 500 visiteurs par année, qui ont pu bénéficier d'un accès à ce milieu. Par l'ajout de nouveaux aménagements, dont une infrastructure d'accueil qui comportera deux panneaux d'interprétation et de sensibilisation ainsi qu'un babillard d'information, et la bonification de la signalisation sur le site, le projet vise à réduire les usages problématiques de façon marquée, à favoriser une plus grande responsabilisation des visiteurs au sujet de la grande richesse et de la fragilité du milieu, tout en leur offrant un accès à longueur d'année.



Secteur des lacs Fauvel, Blainville

Mise en valeur de la tourbière de Blainville – secteur des lacs Fauvel

Afin d'assurer la protection de ses milieux naturels, la Ville de Blainville a procédé en 2012 à l'élaboration d'une stratégie de conservation et de mise en valeur de son territoire. Ainsi, à la demande de la Ville, Nature-Action Québec a préparé le Plan directeur de conservation, de gestion et de mise en valeur des milieux naturels ainsi qu'un plan sur cinq ans qui inclut près de 175 actions pour l'ensemble du territoire.

Comptant parmi les sites ciblés par cette stratégie, la tourbière de Blainville est l'une des dernières de cette envergure qui subsistent à proximité de Montréal. Elle est reliée à la forêt du Grand Coteau, autre grand milieu d'intérêt dans la couronne nord de Montréal, par un corridor constitué d'une mosaïque de milieux naturels.

Fortes de l'appui financier de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, les premières initiatives de Nature-Action Québec sur ce site visent à réduire les comportements nuisibles et à sensibiliser les utilisateurs du secteur des lacs Fauvel à la richesse de ce milieu grâce à l'aménagement d'aires d'observation et d'un pont piétonnier ainsi qu'à l'installation de quatre panneaux d'interprétation.



Aménagement d'hibernacles pour les couleuvres



Promeneuses, pointe Verte

Mise en valeur de la pointe Verte en Gaspésie

À une quarantaine de kilomètres de Gaspé, Conservation de la nature Canada a acquis en 2013 la partie forestière de la pointe Saint-Pierre, connue sous le nom de pointe Verte, avec l'aide financière de la Fondation. Partie constituante d'une ZICO, la pointe Verte est unique par ses aspects naturels, paysagers et historiques. Elle est très impressionnante, grâce à ses points de vue exceptionnels sur le rocher Percé et l'île Bonaventure, à son îlot forestier typique des milieux côtiers toujours intact et à la faune ailée qui la fréquente, dont plusieurs espèces sont en situation précaire.

Afin d'encadrer l'accès des visiteurs venus profiter des plus beaux paysages de la Gaspésie tout en protégeant ce site fragile, on installera des barrières et des clôtures. On aménagera un sentier pédestre en forêt donnant accès au bord de mer et on posera trois panneaux en vue de sensibiliser les usagers à l'importance de préserver ce milieu riche et fragile.

Aménager, découvrir et protéger les habitats de la couleuvre brune

En 1988, la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent a fondé le Zoo Ecomuseum afin d'accomplir sa mission de sensibilisation du public à la faune et à ses habitats. Ses activités de recherche et de conservation sont axées principalement sur les reptiles et les amphibiens du Québec. Elles sont à l'origine de la création de l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec, la plus importante banque de données sur le sujet.

Le projet, mené en partenariat avec la Fondation, vise à protéger et à améliorer les habitats du reptile le plus urbain du Québec : la couleuvre brune. Le maintien des populations de couleuvres est gravement compromis dans la grande région métropolitaine en raison de la perte continue de milieux ouverts herbacés ou arbus-tifs ainsi que de champs agricoles ou en jachère, habitats essentiels au cycle vital de ces reptiles. Ainsi, l'aménagement d'habitats de qualité de même qu'une campagne de sensibilisation visant les citoyens qui les côtoient s'avèrent nécessaires pour assurer la préservation, voire l'augmentation des populations.

Les activités associées au projet, soit la restauration de friches et la création d'hibernacles (abris d'hiver pour les couleuvres), ont lieu dans les parcs-nature du Cap-Saint-Jacques, du Bois-de-Liesse et de la Pointe-aux-Prairies, propriétés de la Ville de Montréal, où des populations de couleuvres brunes sont connues et établies. On installera un panneau d'interprétation à chacun des sites afin de sensibiliser les visiteurs à l'importance de la valeur écologique de ces milieux pour l'herpétofaune.

COURS D'EAU ET LACS



Lac de la Montagne,
parc régional Montagne du Diable

Le parc régional Montagne du Diable, un territoire exceptionnel à protéger

Situé dans les municipalités de Ferme-Neuve et de Mont-Laurier, le parc régional Montagne du Diable a été constitué en septembre 2012 autour du deuxième sommet en importance dans les Laurentides (après le mont Tremblant). C'est un attrait écotouristique majeur dans la région des Hautes-Laurentides. Plus de 70 % de la superficie du territoire est identifiée au titre de réserve de biodiversité projetée et d'écosystème forestier exceptionnel (EFE) de type forêt ancienne. On y trouve d'ailleurs des prucheraies centenaires et des forêts typiques des zones d'altitude élevée qui abritent la grive de Bicknell, une espèce à statut vulnérable au Québec. On y note également la présence d'une érablière à bouleau jaune couvrant 202 hectares qui n'a jamais été affectée par d'importants désastres naturels.

Afin de limiter la dégradation des milieux naturels et plus particulièrement les impacts sur les petits cours d'eau, les étangs, les bandes riveraines et les milieux humides que pourrait occasionner la hausse importante de clientèle attendue au cours des prochaines années, l'organisme Parc régional Montagne du Diable désire encadrer la fréquentation du site et éduquer les visiteurs sur les comportements qu'ils doivent éviter ou adopter. Le projet prévoit l'aménagement et la réfection de sentiers dans le respect des cours d'eau et des milieux humides du parc, de même que l'installation de seize panneaux d'interprétation abordant des sujets tels que la protection des cours d'eau, la conservation des bandes riveraines, les milieux humides et la biodiversité.

Projet	Nombre de cours d'eau et de lacs	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Le parc régional Montagne du Diable, un territoire exceptionnel à protéger	1 lac	Parc régional Montagne du Diable	99 557	35 620
Mise en valeur du marais Molson et des sentiers du Boisé-Jean-Milot	1 cours d'eau	Comité de surveillance Louis-Riel	41 964	24 660
Aménagement et mise en valeur du parc régional Obalski : zoom sur les milieux riverains	1 lac	FaunENord	91 319	49 900
TOTAL	3 cours d'eau ou lacs		232 840	110 180



Sentier dans le Boisé-Jean-Milot

Mise en valeur du marais Molson et des sentiers du Boisé-Jean-Milot

Grâce au soutien de la Fondation, le Comité de surveillance Louis-Riel a amorcé en 2015 des travaux d'aménagement et de mise en valeur du parc du Boisé-Jean-Milot, situé à l'angle des rues Langelier et Bélanger dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal.

D'une superficie totale de sept hectares (deuxième en importance de l'arrondissement), le parc du Boisé-Jean-Milot est riche d'une topographie particulière; en effet, la jeune forêt est répartie de part et d'autre d'une pente abrupte au pied de laquelle se trouve le lit d'un ancien ruisseau faisant place aujourd'hui au marais Molson. Ce milieu humide est important pour la biodiversité urbaine qui est fragile et limitée.

Le fort achalandage de ce boisé accroît la pression sur le milieu naturel. Par exemple, l'érosion des pentes causée par la circulation hors sentiers affecte certains végétaux. De plus, plusieurs stigmates témoignent d'un non-respect des écosystèmes (vandalisme, pollution, cueillette, etc.).

Le projet a pour objectif d'offrir à la population montréalaise un accès durable au parc par la réalisation de travaux de restauration du sentier du marais, par l'aménagement d'une passerelle de 20 mètres de même que par l'installation de neuf panneaux d'interprétation visant à valoriser les comportements responsables à adopter dans ces milieux et à sensibiliser les utilisateurs aux éléments de biodiversité présents dans le parc.



Sentier sur pilotis, Chibougamau

Aménagement et mise en valeur du parc régional Obalski : zoom sur les milieux riverains

Situé au cœur de la ville de Chibougamau, le parc régional Obalski a été fondé en 1974 et a obtenu son statut de parc régional en 2012. L'organisme FaunENord, voué à la protection et au développement durable des ressources fauniques et écosystémiques de la région de Chibougamau, en est le gestionnaire. En 2015, avec le soutien de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, l'organisme a poursuivi l'application de mesures visant à encourager les citoyens et les résidents riverains à adopter de saines pratiques en matière de protection de bandes riveraines, et à les sensibiliser à l'importance de celles-ci pour la qualité des plans d'eau de la région. Ainsi, du matériel et des ateliers de sensibilisation, un nouveau sentier d'interprétation et des berges modèles s'ajoutent maintenant aux attraits offerts dans le parc Obalski.

Privilégiant une approche axée sur la sensibilisation, on a aménagé un site riverain modèle constitué d'une végétation mature et un autre comportant de la végétation en régénération afin que le public puisse avoir accès à des exemples concrets. De plus, le projet inclut l'aménagement d'un sentier d'interprétation sur passerelles de bois le long du site modèle mature, la création d'outils de formation technique destinés aux propriétaires riverains et aux entrepreneurs, ainsi que des activités grand public de sensibilisation aux milieux riverains. Il comprend également la création et l'installation de 18 panneaux qui servent à informer les visiteurs, d'une part, sur les techniques des sites modèles et, d'autre part, sur quelques éléments importants de la faune et de la flore des milieux riverains.

MILIEUX HUMIDES



Cuvette d'eau libre dans la tourbière Red Mill

Projet	Superficie visée (ha)	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Conservation de la tourbière de Venise-Ouest	153,3	Conservation de la nature Canada	580 748	182 000
Consolidation de la protection et mise en valeur de la tourbière Red Mill à Trois-Rivières	22,11	Nature-Action Québec	112 678	39 000
Acquisition, protection et restauration du milieu humide de Saint-Denis-sur-Richelieu – Propriété Mathieu	116,09	Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire	504 722	47 750
Aménagement et mise en valeur du boisé Du Tremblay	15	Nature-Action Québec	280 453	133 260
TOTAL	368*		1 478 601	402 010

* Comprend les milieux humides touchés par le projet des îles du fleuve Saint-Laurent (60 ha) classé dans la catégorie Milieux terrestres et forestiers ainsi que par le projet du parc régional Montagne du Diable (1,5 ha) classé dans la catégorie Cours d'eau et lacs.



Rhododendron du Canada
dans la tourbière de Venise-Ouest



Secteur boisé dans la tourbière
de Venise-Ouest

Conservation de la tourbière de Venise-Ouest

Depuis 1962, Conservation de la nature Canada mise sur l'acquisition de propriétés pour remplir sa mission de conservation; cette approche permet de léguer à l'ensemble de la population canadienne un riche héritage naturel. À ce jour, grâce à ses bailleurs de fonds et à ses partenaires, l'organisme a protégé plus de 39 200 hectares au Québec, y compris 800 hectares d'habitats naturels d'intérêt dans le secteur du lac Champlain.

Avec l'aide de plusieurs partenaires, dont la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, Conservation de la nature Canada a acquis en 2015 une propriété de 158 hectares située dans la tourbière de Venise-Ouest, à Saint-Georges-de-Clarenceville. Cet important milieu humide de 566 hectares, désormais protégé à 67 %, se distingue par la grande quantité d'espèces menacées ou vulnérables qui s'y trouvent. La propriété s'ajoute ainsi au territoire de la réserve naturelle de la Tourbière-de-Venise-Ouest, dont une partie est accessible au public.

L'une des espèces floristiques rares et remarquables présentes sur ce territoire est la thélyptère simulatrice, une fougère désignée menacée au Québec. La tourbière abrite une importante population de près de 10 000 plants, ce qui représente l'occurrence la plus abondante de cette plante au Québec. Outre l'acquisition de la propriété, le projet comporte un volet de sensibilisation qui inclura une capsule vidéo, un dépliant, un panneau d'interprétation et une journée de sensibilisation offerte à tous.

MILIEUX HUMIDES



Iris versicolore, tourbière Red Mill

Consolidation de la protection et mise en valeur de la tourbière Red Mill à Trois-Rivières

Nature-Action Québec a poursuivi ses activités de protection de la tourbière Red Mill à Trois-Rivières, encore une fois avec l'aide de la Fondation, en acquérant deux propriétés. Ce sont 31,14 hectares de milieux naturels riches en biodiversité qui s'ajoutent au territoire maintenant protégé à perpétuité.

La tourbière Red Mill est l'une des plus grandes du territoire trifluvien et revêt une valeur écologique indéniable. Elle abrite plusieurs espèces floristiques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables, dont le cypripède royal et la woodwardie de Virginie. On y trouve des pinèdes grises sur sphaignes, un type de forêt rare qualifié d'écosystème forestier exceptionnel (EFE). C'est aussi un des endroits à l'est de l'Abitibi où on peut observer la grue du Canada.

Le présent projet s'insère dans une vision globale de protection des milieux naturels de la ville de Trois-Rivières, et cette nouvelle initiative permet de consolider la protection entamée par Nature-Action Québec. En 2013, grâce à la contribution de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, l'organisme avait entre autres procédé à l'acquisition de 41,68 hectares dans ce milieu, portant à 83,63 hectares la superficie de la tourbière désormais protégée. Par ailleurs, on prévoit développer des outils de sensibilisation (deux panneaux) afin que la population puisse davantage apprécier les caractéristiques écologiques uniques de la tourbière sans nuire à son intégrité.



Tapis de sphaignes, propriété Mathieu

Acquisition, protection et restauration du milieu humide de Saint-Denis- sur-Richelieu – Propriété Mathieu

Le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire a fièrement annoncé en 2015 que le plus grand milieu humide de la MRC de La Vallée-du-Richelieu est maintenant protégé à perpétuité. À l'issue des transactions auxquelles la Fondation s'est jointe comme partenaire, ce sont plus de 270 hectares de milieu naturel qui bénéficient désormais d'un statut de protection. Il s'agit de la plus grande acquisition à des fins de conservation faite sur le territoire de la réserve de la biosphère du Mont-Saint-Hilaire depuis le don de la montagne à l'Université McGill par le brigadier Gault en 1958.

La famille Mathieu a couronné cette transaction en effectuant un don écologique d'une valeur de plus de 275 000 \$. Monsieur Mathieu souhaitait voir ce milieu naturel unique et rare reconnu comme réserve naturelle. Son souhait sera réalisé : c'est un héritage précieux qu'il aura laissé pour les générations futures.

Le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire complétera le projet en restaurant une partie de la propriété dans le but de rétablir la libre circulation de l'eau et en plantant des arbres et arbustes qui limiteront l'envahissement d'espèces végétales indésirables. Ces actions assureront un habitat de prédilection pour plusieurs espèces qui y trouvent refuge, dont la paruline du Canada, le moucherolle à côtés olive et la grenouille des marais, trois espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.



Sentier en construction dans le boisé Du Tremblay

Aménagement et mise en valeur du boisé Du Tremblay

Le boisé Du Tremblay, d'une superficie de 492 hectares, chevauche la ville de Boucherville et deux arrondissements de la ville de Longueuil. Il fait partie de la Trame verte et bleue du Grand Montréal de même que du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Les énormes pertes de superficies forestières et de milieux humides subies en Montérégie depuis les années 1950 font du boisé Du Tremblay un foyer unique de biodiversité abritant une grande diversité d'espèces végétales et animales, dont la rainette faux-grillon de l'Ouest, espèce désignée vulnérable au Québec.

Nature-Action Québec a entrepris en 2007 des démarches de protection et de mise en valeur pour le boisé Du Tremblay grâce à un partenariat avec la Ville de Boucherville. L'organisme est aujourd'hui propriétaire de 87 hectares dans le boisé. En août 2012, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a reconnu une partie du boisé Du Tremblay réserve naturelle en milieu privé (réserve naturelle du Boisé-Du Tremblay).

La rareté des milieux naturels en Montérégie fait de cet îlot de verdure un site convoité par les randonneurs. Cependant, ces derniers causent un impact lorsqu'ils piétinent une flore fragile et qu'ils perturbent les habitats fauniques, notamment ceux utilisés par la rainette faux-grillon de l'Ouest. Grâce à la participation financière de la Fondation, 1 271 mètres de sentiers forestiers ont été aménagés, dont certaines portions en passerelles de bois. De plus, quatre panneaux d'interprétation seront installés, et des ateliers de sensibilisation ainsi que d'autres outils d'information sur les amphibiens seront développés, le tout au bénéfice des citoyens de Boucherville et d'ailleurs.



Sphaigne, propriété Mathieu

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION



Tortue peinte au refuge faunique Marguerite-D'Youville

Rallye numérique au refuge faunique Marguerite-D'Youville

Héritage Saint-Bernard est un organisme dont la mission est la protection, l'aménagement, la mise en valeur et la gestion des milieux naturels qui lui sont confiés. Il a été fondé en 1987 dans le but précis de protéger un territoire à la biodiversité riche et unique : le refuge faunique Marguerite-D'Youville, sur l'île Saint-Bernard, à Châteauguay. L'endroit propose huit kilomètres de sentiers pédestres dans un cadre naturel exceptionnel. Littoral, marais, marécages et zones boisées abritent plusieurs espèces fauniques et floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées. Parmi celles-ci, mentionnons le petit blongios, le pic à ventre roux, la rainette faux-grillon de l'Ouest, la tortue géographique, l'ail du Canada, la cardamine bulbeuse et le caryer ovale.

L'éducation relative à l'environnement ainsi que l'organisation d'activités récréatives font partie intégrante du programme de l'organisme. En effet, au fil des ans, Héritage Saint-Bernard a développé une grande expertise en la matière, s'imposant comme chef de file dans le domaine dans la grande région de Montréal. Bon an mal an, ce sont plus de 20 000 visiteurs qui profitent de ce site exceptionnel et de ses infrastructures.

Les visiteurs auront bientôt la chance de découvrir autrement les riches milieux humides du refuge faunique Marguerite-D'Youville au moyen d'un rallye numérique qui sera offert gratuitement sur divers appareils électroniques mobiles. Grâce au soutien de la Fondation, une application ludique et innovante permettra aux utilisateurs d'explorer les milieux humides du refuge à travers onze stations sur le site, de résoudre un problème environnemental et de découvrir ainsi les écogestes à adopter.

Projet	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Rallye numérique au refuge faunique Marguerite-D'Youville	Héritage Saint-Bernard	94 254	49 980
Milieux humides du Centre de plein air de Beauport : sensibilisation et mise en valeur	Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E)	111 710	49 500
Sensibilisation et éducation dans le bassin versant de la rivière des Hurons	Fédération de l'UPA de la Montérégie	68 414	31 300
TOTAL		274 378	130 780



Centre de plein air de Beauport

Milieus humides du Centre de plein air de Beauport : sensibilisation et mise en valeur

Le Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E) est un organisme qui favorise la participation active des collectivités québécoises à la protection des écosystèmes aquatiques. Pour ce faire, il développe depuis 1989 des programmes ainsi que des outils d'acquisition et de transfert de connaissances afin que ces collectivités se sentent davantage concernées par la richesse et la fragilité des zones humides de leur territoire.

Fort d'une expertise reconnue dans l'élaboration d'outils éducatifs (*J'adopte un cours d'eau*, *Survol Benthos*, *Tic Tac G'Eau*, *Éduc Nature*, *Cours d'eau branchés*, *Attention à l'habitat du poisson*), l'organisme gère également un site d'interprétation situé au Centre de plein air de Beauport, propriété de la Ville de Québec.

L'appui de la Fondation permettra le développement d'outils qui serviront à des activités de sensibilisation axées sur l'importance, la richesse et la valeur écologique des milieux humides, plusieurs ayant été détruits dans la région. Par l'entremise, entre autres, de visites guidées, d'un audioguide, d'un rallye, d'ateliers d'animation, de panneaux d'interprétation et d'une page Web interactive, G3E prévoit éduquer 750 jeunes et sensibiliser plus de 2 500 personnes dans le cadre d'activités d'éducation et d'animation pour les écoles primaires, les centres de la petite enfance (CPE), les camps de jour du G3E et les visiteurs du Centre de plein air.



Panneau d'interprétation, Saint-Jean-Baptiste

Sensibilisation et éducation dans le bassin versant de la rivière des Hurons

La rivière des Hurons, dont le bassin versant couvre une superficie de 334 kilomètres carrés dans les MRC des Maskoutains, de La Vallée-du-Richelieu, de Rouville et du Haut-Richelieu, coule dans une région où l'utilisation du sol est principalement agricole (78 % de grande culture et 15 % de culture maraîchère). Cette rivière, considérée comme la plus polluée du Québec, se déverse dans la rivière Richelieu, au niveau du bassin de Chambly, affectant notamment l'habitat du chevalier cuivré, espèce désignée menacée.

En 2012, la Fédération de l'UPA de la Montérégie s'est associée avec ses membres producteurs agricoles pour revégétaliser les berges et élargir la zone végétalisée des bandes riveraines en plantant des arbres et des arbustes le long de la rivière des Hurons. Pour faire suite à cette initiative, un projet d'éducation et de sensibilisation, appuyé par la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, vise maintenant à inciter 80 % de la population du bassin versant de la rivière (soit environ 50 000 habitants) et les visiteurs à faire des gestes concrets visant à contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques.

Ce projet se déploie dans dix municipalités du bassin versant de la rivière des Hurons. L'UPA y a installé 25 panneaux aux abords des axes routiers municipaux pour indiquer les limites du bassin versant et informer les automobilistes lorsqu'ils entrent dans ce territoire. La contribution de la Fondation aura permis de bonifier cette initiative par l'ajout de quinze autres panneaux dans les parcs municipaux. Ceux-ci décrivent les poissons présents dans les cours d'eau du bassin versant et proposent quelques initiatives permettant d'améliorer la qualité de l'eau. De plus, 5 000 feuillets d'information expliquant le projet d'affichage et présentant des actions concrètes ont été distribués dans les écoles ainsi que dans les bureaux municipaux et les sites récréotouristiques du bassin versant.

BILAN DE
NOTRE ACTION



Construction
de sentiers,
boisé Du Tremblay

Construction d'une passerelle,
boisé Du Tremblay

Depuis le début de ses activités en 2001, la Fondation a accordé une aide financière de 13,14 millions de dollars à 238 projets dont la valeur globale est estimée à 42,07 millions de dollars.

Le cadre d'analyse des demandes de subventions qui nous sont soumises a toujours traduit notre souci d'appuyer des initiatives porteuses de retombées importantes pour la conservation du patrimoine naturel du Québec.

Les tableaux ci-après font le bilan des subventions accordées par la Fondation depuis 2001 pour chaque catégorie de projets, selon la superficie et la nature des milieux touchés.



Répartition des subventions

Catégories de projets	Nombre de projets en 2015	Nombre de projets depuis 2001	Sommes allouées aux organismes partenaires en 2015 (\$)	Sommes allouées aux organismes partenaires depuis 2001 (\$)
MILIEUX TERRESTRES ET FORESTIERS	6	67	321 515	4 748 208
COURS D'EAU ET LACS	3	57	110 180	2 913 857
MILIEUX HUMIDES	4	60	402 010	3 683 543
SENSIBILISATION ET ÉDUCATION	3	54	130 780	1 792 710

Protection, restauration et mise en valeur de milieux terrestres et forestiers

Superficie des milieux terrestres et forestiers touchés par les projets

Période	Superficie (ha)
2015	560,62
Total depuis 2001	9 739,86*

* Certains milieux terrestres et forestiers ont été visés par plusieurs initiatives financées par la Fondation. Dans ce cas, les superficies touchées ont été comptabilisées une seule fois.

Protection, restauration et mise en valeur de milieux humides

Superficie des milieux humides touchés par les projets

Période	Superficie (ha)
2015	368
Total depuis 2001	9 028,34*

* Certains milieux humides ont été visés par plusieurs initiatives financées par la Fondation. Dans ce cas, les superficies touchées ont été comptabilisées une seule fois.

Protection, restauration et mise en valeur de cours d'eau et de lacs

Nombre de cours d'eau et de lacs touchés par les projets

Période	Nombre de cours d'eau	Nombre de lacs	Nombre total de cours d'eau et de lacs
2015	1	2	3
Total depuis 2001	75	66	141*

* Certains cours d'eau et lacs ont été visés par plusieurs initiatives financées par la Fondation. Dans ce cas, ils ont été comptabilisés une seule fois.

Sensibilisation et éducation

Milieux naturels visés par les projets des partenaires de la Fondation

Période	Nombre de projets*	Projets axés sur des milieux terrestres ou forestiers	Projets axés sur des cours d'eau ou des lacs	Projets axés sur des milieux humides
2015	3	0	1	2
Total depuis 2001	54	18	27	22

* Un même projet peut toucher plusieurs types de milieux.



Paruline du Canada



Carex folliculé

Protection d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées

Les orientations en matière de diversité biologique adoptées en 2013 par le gouvernement du Québec¹ s'inspirent du *Plan stratégique pour la biodiversité biologique 2011-2020* et des Objectifs d'Aichi². Ces orientations gouvernementales visent l'atteinte de résultats concrets dans le domaine de la conservation et de la gestion durable de la diversité biologique, et ce, pour les générations actuelles et futures.

En 2015, 28 espèces menacées ou vulnérables et 34 espèces susceptibles d'être ainsi désignées, selon la classification établie par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*³, ont bénéficié d'interventions financées par la Fondation.

Depuis 2001, la Fondation a contribué à la protection de 60 des 116 espèces floristiques et fauniques qui ont été désignées menacées ou vulnérables au titre de cette loi (en date du 2 octobre 2015).

En outre, de 2003 à 2005, la Fondation a soutenu un projet visant à réintroduire le bar rayé dans le fleuve Saint-Laurent. La population de l'estuaire du Saint-Laurent ayant disparu vers le milieu des années 1960, la réintroduction s'est faite à partir de la population de bars rayés de la rivière Miramichi.

Nombre d'espèces en situation précaire concernées par des projets financés par la Fondation depuis 2001*

Population disparue	1
Espèces menacées ou vulnérables	60
Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables	163

* Chaque espèce est comptée une seule fois, bien que certaines aient été visées par plusieurs projets. Leur statut correspond à la désignation qui était en vigueur lorsque le projet les concernant a été accepté par la Fondation.

1. www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/orientations/orientations.pdf.

2. Adoptés en octobre 2010 dans le cadre de la Conférence mondiale sur la diversité biologique de Nagoya (Japon).

3. Loi adoptée par le gouvernement du Québec en 1989.

Contribution de la Fondation à la protection d'espèces floristiques et fauniques en 2015

ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES

Plantes

ESPÈCES	STATUT DE L'ESPÈCE	PARTENAIRES
ail des bois	vulnérable	1
arisème dragon	menacée	1
asaret du Canada	vulnérable à la récolte	4
aster à rameaux étalés	menacée	10
cicutaire de Victorin	menacée	3
ériocaulon de Parker	menacée	3
gentiane de Victorin	menacée	3
matteucie fougère-à-l'autruche	vulnérable à la récolte	1, 4
pin rigide	menacée	10
thélyptère simulatrice	menacée	10
uvulaire à grandes fleurs	vulnérable à la récolte	4
vergerette de Provancher	menacée	3

Oiseaux

ESPÈCES	STATUT DE L'ESPÈCE	PARTENAIRES
arlequin plongeur	vulnérable	5
faucon pèlerin <i>anatum</i>	vulnérable	1, 5
garrot d'Islande	vulnérable	5
grive de Bicknell	vulnérable	7
petit blongios	vulnérable	1
pygargue à tête blanche	vulnérable	2
râle jaune	menacée	1

Reptiles

ESPÈCES	STATUT DE L'ESPÈCE	PARTENAIRES
tortue des bois	vulnérable	10
tortue géographique	vulnérable	1, 10
tortue-molle à épines	menacée	10

Amphibien

ESPÈCE	STATUT DE L'ESPÈCE	PARTENAIRES
rainette faux-grillon de l'Ouest	vulnérable	13

Poissons

ESPÈCES	STATUT DE L'ESPÈCE	PARTENAIRES
chevalier cuirvé	menacée	1
chevalier de rivière	vulnérable	1
dard de sable	menacée	1
fouille-roche gris	vulnérable	1
méné d'herbe	vulnérable	1

NOMBRE D'ESPÈCES : 28

Partenaires – Projets 2015

1. Conservation de la nature Canada (îles du fleuve Saint-Laurent)
2. Comité ZIP du lac Saint-Pierre
3. Conservation de la nature Canada (Domaine Pointe-de-Saint-Vallier)
4. Nature-Action Québec (tourbière de Blainville)
5. Conservation de la nature Canada (pointe Verte)
6. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent
7. Parc régional Montagne du Diable
8. Comité de surveillance Louis-Riel
9. FaunENord
10. Conservation de la nature Canada (tourbière de Venise-Ouest)
11. Nature-Action Québec (tourbière Red Mill)
12. Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire
13. Nature-Action Québec (boisé Du Tremblay)
14. Héritage Saint-Bernard
15. Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E)
16. Fédération de l'UPA de la Montérégie

ESPÈCES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DÉSIGNÉES MENACÉES OU VULNÉRABLES

Plantes

ESPÈCES	PARTENAIRES
carex folliculé	10
caryer ovale	2, 13
chêne bicoloré	10
cyripède royal	11
gratiolle dorée	10
millepertuis de Virginie	4
noyer cendré	3, 4
panic raide	1
potamot de l'Illinois	1
renoncule à éventails	10
strophostyle ochracé	1
sumac à vernis	10
violette rostrée	10
violette affine	1
woodwardie de Virginie	10, 11
zizanie à fleurs blanches	10

Oiseaux

ESPÈCES	PARTENAIRES
bruant de Nelson	1
hibou des marais	1, 5
martinet ramoneur	4
moucherolle à côtés olive	12
paruline du Canada	12, 13
quiscale rouilleux	2
troglydite à bec court	1

Mammifères

ESPÈCES	PARTENAIRES
campagnol des rochers	9
campagnol-lemming de Cooper	9
chauve-souris argentée	2
chauve-souris cendrée	2
chauve-souris rousse	2
pipistrelle de l'Est	2

Reptiles

ESPÈCES	PARTENAIRES
couleuvre brune	6
couleuvre tachetée	4, 6
couleuvre verte	11

Amphibiens

ESPÈCES	PARTENAIRES
grenouille des marais	12
salamandre à quatre orteils	4

NOMBRE D'ESPÈCES : 34

Définitions

Menacée : espèce dont la disparition est appréhendée.
 Vulnérable : espèce dont la survie est précaire, mais dont la disparition n'est pas appréhendée.
 Vulnérable à la récolte : espèce qui subit une pression de cueillette en raison de sa valeur commerciale.

Rapport de la direction générale

Les états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ainsi que l'ensemble des renseignements contenus dans le présent rapport sont la responsabilité de la direction générale et sont approuvés par le conseil d'administration. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction générale maintient un système de contrôle conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la protection des biens, à la comptabilisation des opérations ainsi qu'à la production d'états financiers fiables.

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement reconnaît sa responsabilité dans la gestion de ses affaires, en conformité avec les statuts qui la régissent.

Les états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ont été audités par les auditeurs indépendants KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Le rapport des auditeurs expose la nature et l'étendue de cet audit et exprime leur opinion.

/s/ Carlo Gagliardi

Directeur général

Montréal, Québec

Le 30 mars 2016

Rapport des auditeurs indépendants

Aux administrateurs de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

/s/ KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

Montréal, Canada
Le 30 mars 2016

* CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A119245

États de la situation financière

En dollars canadiens	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Actif	(Calculé vide)	
Trésorerie	1 344 234	997 551
Apports à recevoir d'Hydro-Québec	20 875	34 997
Intérêts à recevoir	634	877
Total de l'actif	1 365 743	1 033 425
Passif	(Calculé vide)	
Créditeurs et charges à payer (note 3)	15 356	19 498
Actif net	(Calculé vide)	
Grevé d'affectations internes visant des projets environnementaux	940 248	662 343
Non affecté	410 139	351 584
Total de l'actif net	1 350 387	1 013 927
Total	1 365 743	1 033 425

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil,

/s/ Stella Leney
Présidente

/s/ Armand Couture
Administrateur

États des résultats

Exercices terminés les 31 décembre

En dollars canadiens	2015	2014
Produits	(Cellule vide)	
Apports provenant d'un fonds réservé	1 068 272	101 517
Revenus d'intérêts	5 334	12 692
Don	400	—
Total des produits	1 074 006	114 209
Charges	(Cellule vide)	
Projets environnementaux	(Cellule vide)	
Approuvés au cours de l'exercice	401 893	135 563
Approuvés au cours des exercices précédents	284 687	507 381
Total des charges	686 580	642 944
Frais généraux d'administration et frais de gestion de projets	50 966	34 834
Total	737 546	677 778
Excédent (déficit) des produits sur les charges	336 460	(563 569)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États de l'évolution de l'actif net

Exercices terminés les 31 décembre

En dollars canadiens	Grevé d'affectations internes visant des projets environnementaux	Non affecté	2015 Total	2014 Total
Solde au début de l'exercice	662 343	351 584	1 013 927	1 577 496
Excédent (déficit) des produits sur les charges	(686 580)	1 023 040	336 460	(563 569)
Affectations internes visant des projets environnementaux approuvés en 2015	964 485	(964 485)	—	—
Solde à la fin de l'exercice	940 248	410 139	1 350 387	1 013 927

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre

En dollars canadiens	2015	2014
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) des produits sur les charges	336 460	(563 569)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Intérêts à recevoir	243	(10)
Apports à recevoir d'Hydro-Québec	14 122	2 403
Créditeurs et charges à payer	(4 142)	4 508
Variation nette de la trésorerie	346 683	(556 668)
Trésorerie au début de l'exercice	997 551	1 554 219
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 344 234	997 551

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (ci-après la « Fondation ») a été constituée le 19 janvier 2001 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*.

Elle a pour but de contribuer à la protection à long terme et à l'amélioration de l'environnement, d'appuyer et de promouvoir la conservation, la restauration et la mise en valeur de la faune, de la flore et des habitats naturels, et de soutenir les besoins locaux en matière de prise en charge de l'environnement. Au 31 décembre 2015, son conseil d'administration est formé de cinq gestionnaires d'Hydro-Québec et de cinq membres externes.

La Fondation est un organisme sans but lucratif exempt d'impôts au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

1. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif qui sont énoncées dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

a) CONSTATATION DES PRODUITS

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports non affectés et les dons sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception du montant est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits provenant d'un fonds réservé d'Hydro-Québec sont constitués des apports provenant de ce fonds et des intérêts versés sur ce fonds. Les revenus d'intérêts sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

b) CONSTATATION DES CHARGES

Les charges de projets environnementaux sont comptabilisées lorsque les dépenses ont été engagées par les organismes et approuvées par la Fondation.

Les charges administratives sont comptabilisées au moment où le service est reçu.

c) INSTRUMENTS FINANCIERS

La Fondation évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs et les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des intérêts à recevoir, des apports à recevoir d'Hydro-Québec et des créditeurs et charges à payer.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles d'une perte de valeur. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé dans les résultats à titre de moins-value. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. Cette reprise est comptabilisée dans les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

d) AFFECTATION DE PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

Les projets environnementaux approuvés au conseil d'administration sont grevés d'affectations sous réserve qu'une entente de financement soit conclue entre la Fondation et les organismes.

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

La trésorerie porte intérêt à un taux variable. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur les revenus d'intérêts de la Fondation.

Risque de crédit

La trésorerie de la Fondation est détenue par une institution financière dont la cote de crédit est de qualité supérieure. Ainsi, la Fondation considère que le risque de non-performance de cette contrepartie est négligeable.

Juste valeur

Les justes valeurs des intérêts à recevoir, des apports à recevoir d'Hydro-Québec et des créditeurs et charges à payer correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

3. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu un apport de 1 M\$ (néant en 2014) du fonds qu'Hydro-Québec lui a réservé. L'actif net de ce fonds totalise 7 M\$ au 31 décembre 2015 (8 M\$ en 2014). Des revenus d'intérêts de 68 272 \$ (101 517 \$ en 2014) ont été gagnés sur ces sommes, qui lui sont destinés annuellement.

Par ailleurs, la Fondation a engagé au cours de l'exercice des frais généraux d'administration auprès d'Hydro-Québec qui totalisaient 23 862 \$ (14 688 \$ en 2014) dont aucun montant n'est inclus dans les créditeurs et charges à payer au 31 décembre 2015 (4 508 \$ en 2014). Ces services rendus par différentes unités administratives d'Hydro-Québec pour le bénéfice de la Fondation sont facturés sur la base des coûts réels, et ce, en vertu d'ententes conclues entre la Fondation et les différentes unités administratives d'Hydro-Québec.



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015

Stella Leney

Présidente de la Fondation
Directrice principale – Environnement
et affaires corporatives
Hydro-Québec

Michel Bérubé

Chef – Services environnement
Direction – Ingénierie de production
Hydro-Québec Équipement
et services partagés

André Besner

Chef – Conformité environnementale
et développement durable
Hydro-Québec

Armand Couture

Administrateur

Chantal d'Auteuil

Directrice générale – Association
des biologistes du Québec

Gilles Lemieux

Directeur régional – Manicouagan
et directeur – Production
Hydro-Québec Production

Francine Émond

Administratrice

Claude Grondin

Directeur – Initiatives fauniques
Fondation de la faune du Québec

Louise Pelletier

Administratrice

Myriam Truchon

Directrice – Affaires régionales
et collectivités
Hydro-Québec



Pour obtenir des renseignements détaillés sur la mission, les priorités et le fonctionnement de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ou sur les projets qu'elle soutient, consultez son site Web :

www.hydroquebec.com/fondation-environnement

Tout commentaire relatif à ce rapport et à son contenu peut être adressé à la Fondation aux coordonnées ci-dessous :

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
75, boul. René-Lévesque Ouest
2^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Téléphone : 514 289-5384
fondation-environnement@hydro.qc.ca

Dépôt légal – 2^e trimestre 2016
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 1708-0045
ISBN 978-2-550-74877-9
ISBN 978-2-550-74878-6 (PDF)
2016G007F – 2016E0054F

This document is also available in English.

Les photos de ce rapport sont la propriété exclusive soit des organismes ou des photographes indiqués ci-dessous, soit de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement. Aucune de ces photos ne peut être reproduite sans le consentement de son propriétaire.

[Page 2] *Quenouilles sur l'île aux Asperges* : Mathieu Vallée.

[Page 4] *Panneau d'interprétation* : Catherine Plante.

[Page 5] *Île à l'Aigle* : Mathieu Vallée. *Parc régional Montagne du Diable* : Christian Parent. *Monotrope uniflore* : Martine Hamel.

[Page 6] *Pointe-à-Caron* : Comité ZIP du lac Saint-Pierre.

[Page 7] *Île Beaugard* : alm Par avion. *Papillon monarque* : Comité ZIP du lac Saint-Pierre. *Maternité à chauves-souris* : Comité ZIP du lac Saint-Pierre.

[Page 8] *Pointe de Saint-Vallier* : Gabrielle Cauchon Déry. *Secteur des lacs Fauvel* : Nature-Action Québec.

[Page 9] *Promeneuses* : Mike Dembeck. *Couleuvre brune* : David Rodrigue. *Aménagement d'hibernacles pour les couleuvres* : Pierre-Alexandre Bourgeois.

[Page 10] *Lac de la Montagne* : Christian Parent.

[Page 11] *Sentier dans le Bois-Jean-Milot* : Comité de surveillance Louis-Riel. *Sentier sur pilotis* : FaunENord.

[Page 12] *Tourbière Red Mill* : Nature-Action Québec.

[Page 13] *Rhododendron du Canada* : Carine Deland. *Tourbière de Venise-Ouest* : Carine Deland.

[Page 14] *Iris versicolore* : Nature-Action Québec. *Tapis de sphaignes* : Martine Hamel.

[Page 15] *Sentier en construction* : Martine Hamel. *Sphaigne* : Arold Lavoie.

[Page 16] *Tortue peinte* : Dominic Gendron.

[Page 17] *Centre de plein air de Beauport* : G3E-Florence Lajeunesse-Trempe. *Panneau d'interprétation* : Catherine Plante.

[Page 18] *Construction de sentiers* : Gerardo Barrios. *Construction d'une passerelle* : Gerardo Barrios.

[Page 19] *Hibou des marais* : Mycteria Dreamstime.

[Page 20] *Paruline du Canada* : Marie-Pier Richard. *Carex folliculé* : Martine Hamel.

[Pages 28-29] *Refuge faunique Marguerite-D'Youville* : Dominic Gendron.

WWW.HYDROQUEBEC.COM/FONDATION-ENVIRONNEMENT

